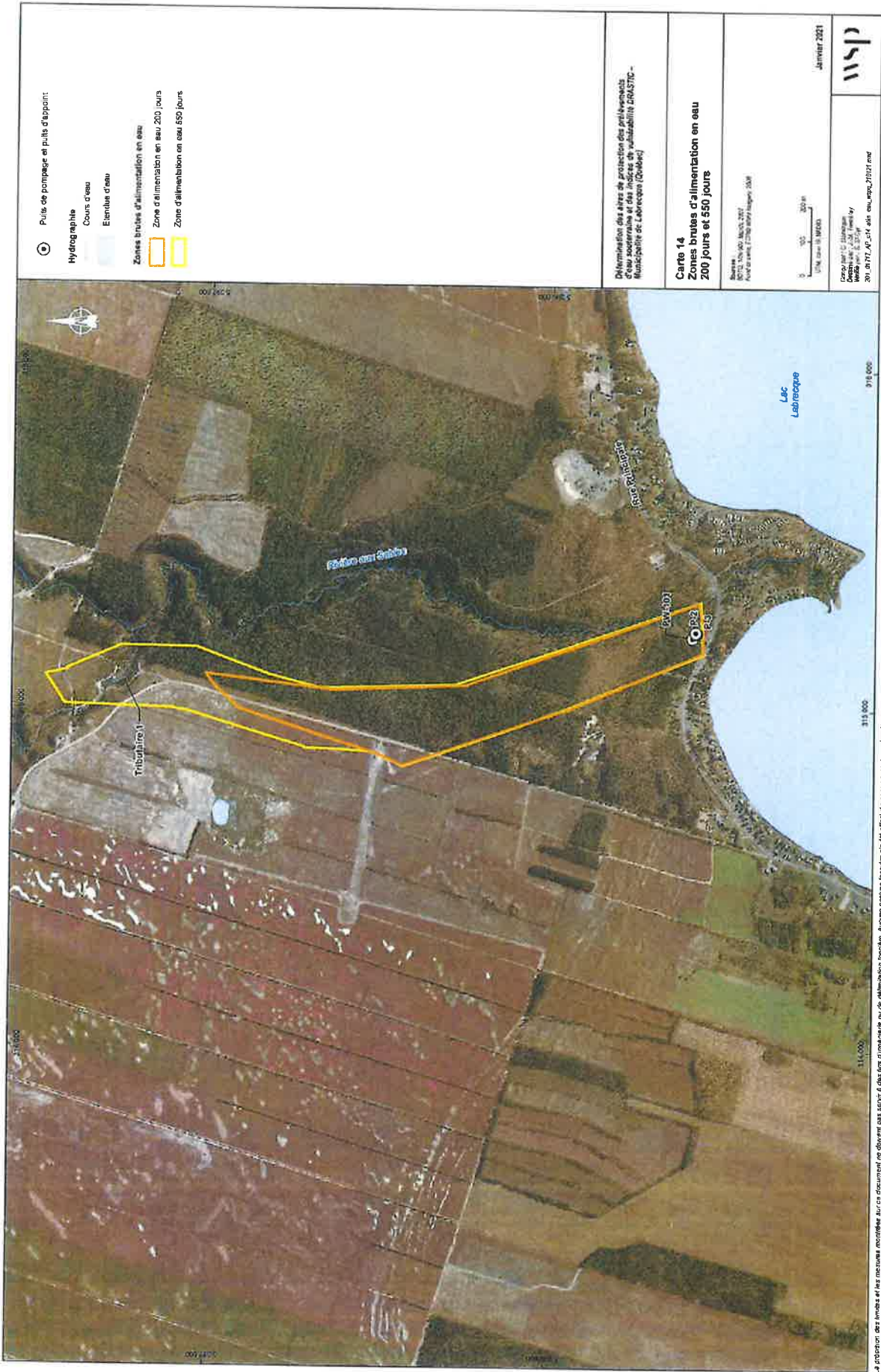


Annexe 6

Aire d'alimentation et aires de protection
de la prise d'eau municipale



- Puits de pompage et puits d'appoint
- Hydrographie**
 - Cours d'eau
 - Étendue d'eau
- Zones brutes d'alimentation en eau**
 - Zone d'alimentation en eau 200 jours
 - Zone d'alimentation en eau 550 jours

Détermination des aires de protection des puits/points
de captage d'eau destinés à l'alimentation industrielle -
Municipalité de Labrecque (Québec)

Carte 14
Zones brutes d'alimentation en eau
200 jours et 550 jours

Source:
METS, 1960-2007
METS, 1960-2007
METS, 1960-2007



Janvier 2021



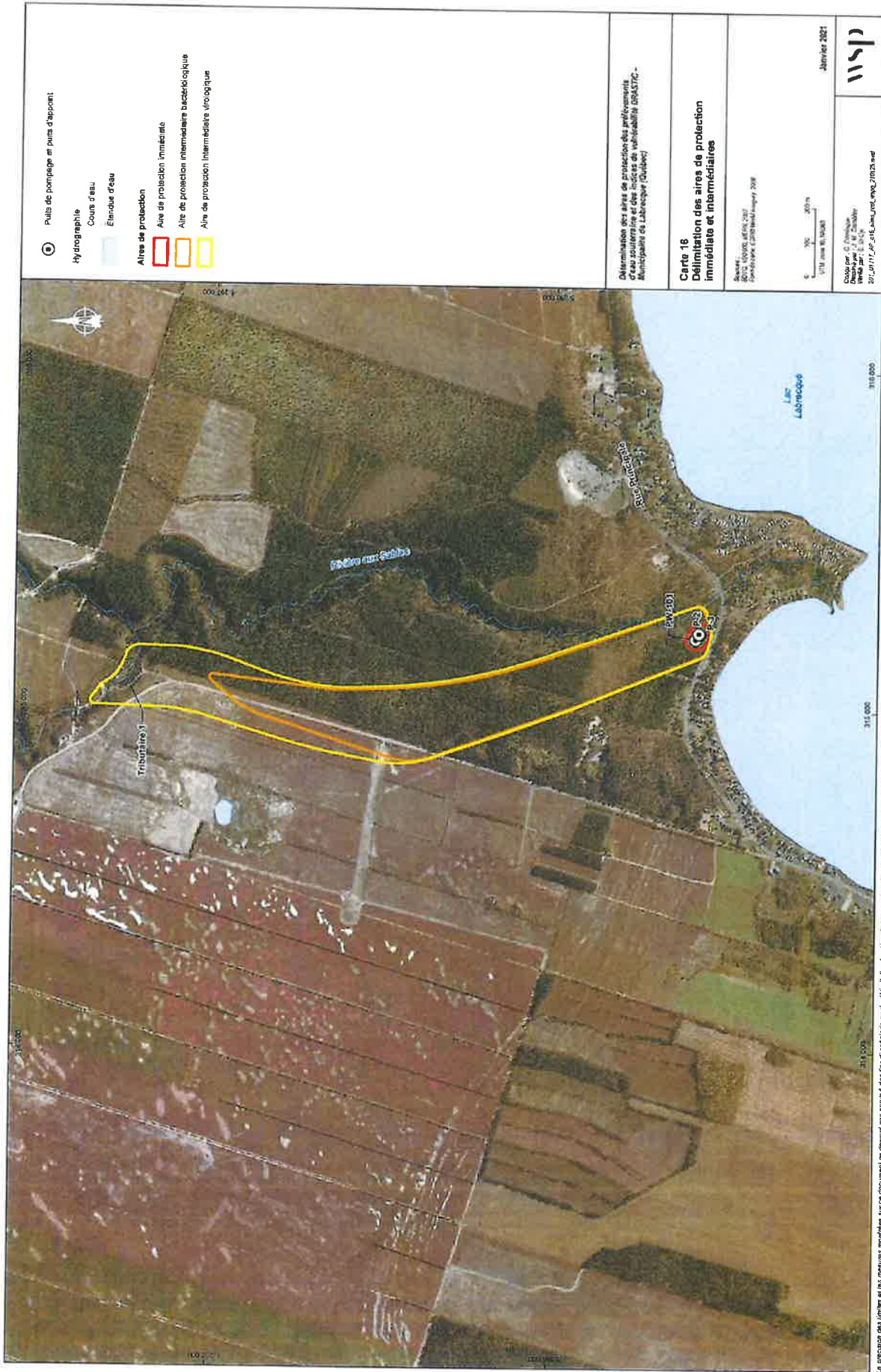
Coordonnées géographiques
Département de l'Énergie et des Ressources
301-717-4141 ext. 4000/3017171

La production des limites et des zones recadrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de planification foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un expert-géomètre.



La présente carte résulte d'un travail effectué par le Service de l'écologie, de l'environnement et des forêts de la Direction régionale de l'écologie, de l'environnement et des forêts de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Aucune responsabilité n'est assumée par un organisme tiers.

<p> ● Puits de pompage et puits d'appant </p> <p> Hydrographie Cours d'eau Étendue d'eau </p> <p> Zone brève d'alimentation en eau Zone d'alimentation complète en eau souterraine </p>	<p> Carte 15 Zone brève d'alimentation complète en eau souterraine </p> <p> <i>Détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DRASTIC - Municipalité de Ladouque (Québec)</i> </p> <p> Informations 07/12/2021 10h 00min 00sec Auteur: [nom] 22/09/2021 10h00min 00sec </p> <p> 0 500 1000 m 1:50 000 échelle </p> <p> Conçu par: [nom] Dessiné par: [nom] Validé par: [nom] </p> <p> 201, 01/17/21, 46° 2' 35, 100° 20' 20" Ouest, 21/01/21.mxd </p> <p style="text-align: right;"> ISP Janvier 2021 </p>
---	---

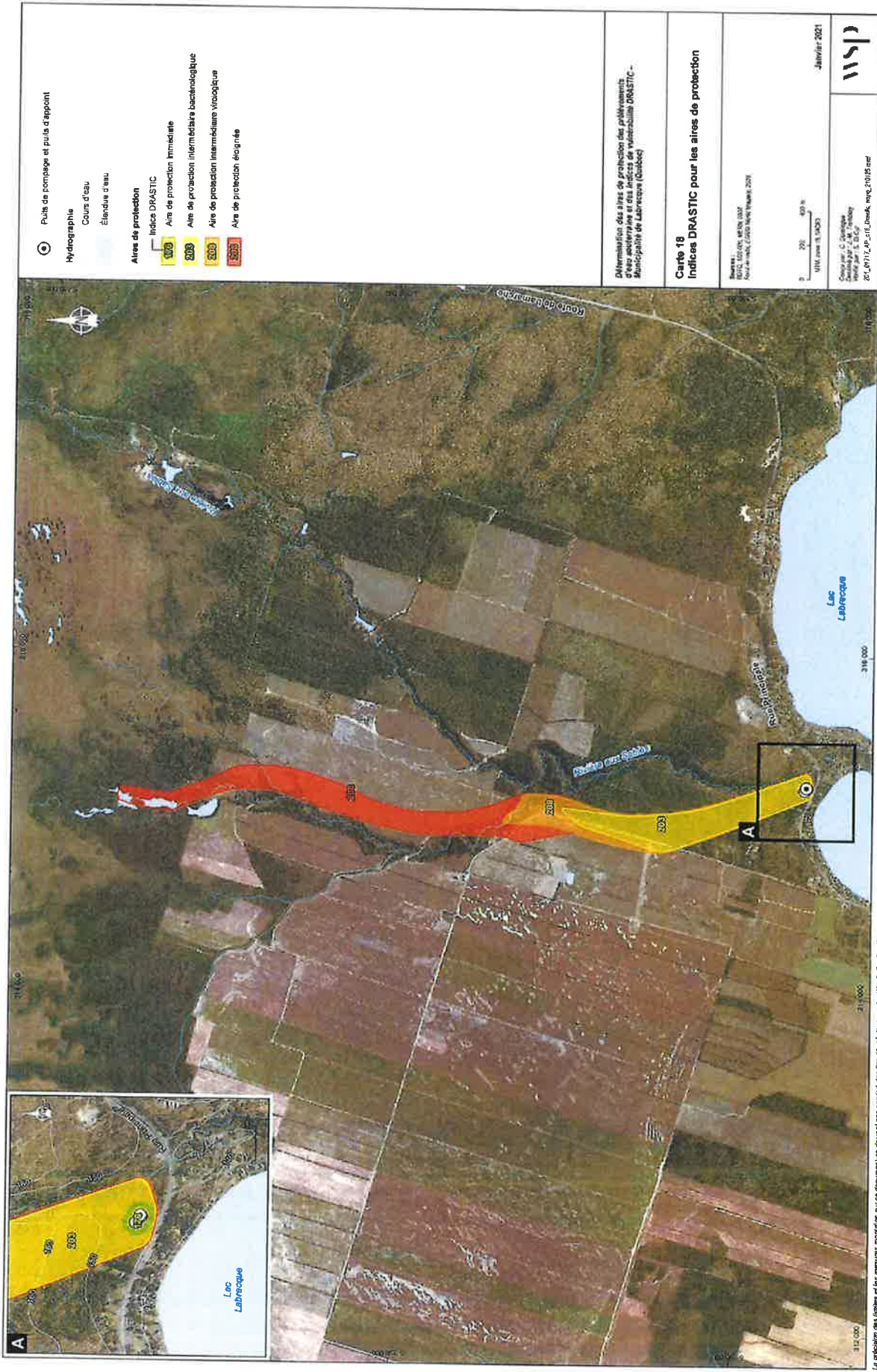


La précision des lignes et des couleurs mentionnées sur ce document ne garantit pas l'exactitude ou de délimitation finale. Aucune analyse topographique n'a été effectuée par un géomaticien agréé.



La protection des lacs et des rivières constitue un élément essentiel de la protection des ressources en eau. Les cartes de protection des lacs et des rivières sont établies en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

<p> Puits de pompage et puits d'appant Hydrographie Cours d'eau Extension d'eau Aire de protection Aire de protection éloignée </p>	<p> Détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DQVSTC - Municipalités de Labroque (Québec) </p>	<p> Carte 17 Délimitation de l'aire de protection éloignée </p> <p> Échelle : 1:50 000 Date de mise à jour : 2017 Auteur : M. Gauthier Révisé par : S. Gauthier 201717_Carte_17_Aire_protection_aeq21028.mxd </p>
<p> </p>	<p> Janvier 2021 </p>	



● Puits de pompage et puits d'appont

Hydrographie

Cours d'eau

Élévation d'eau

Aires de protection

Index DRASTIC

203 Aire de protection immédiate

204 Aire de protection intermédiaire bactériologique

205 Aire de protection intermédiaire virologique

206 Aire de protection éloignée

Détermination des aires de protection des prélèvements d'eau potable et des indices de vulnérabilité DRASTIC -
Municipalité de Labrecque (Québec)

Carte 18
Indices DRASTIC pour les aires de protection

Échelle: 1:50 000
Date: 2021

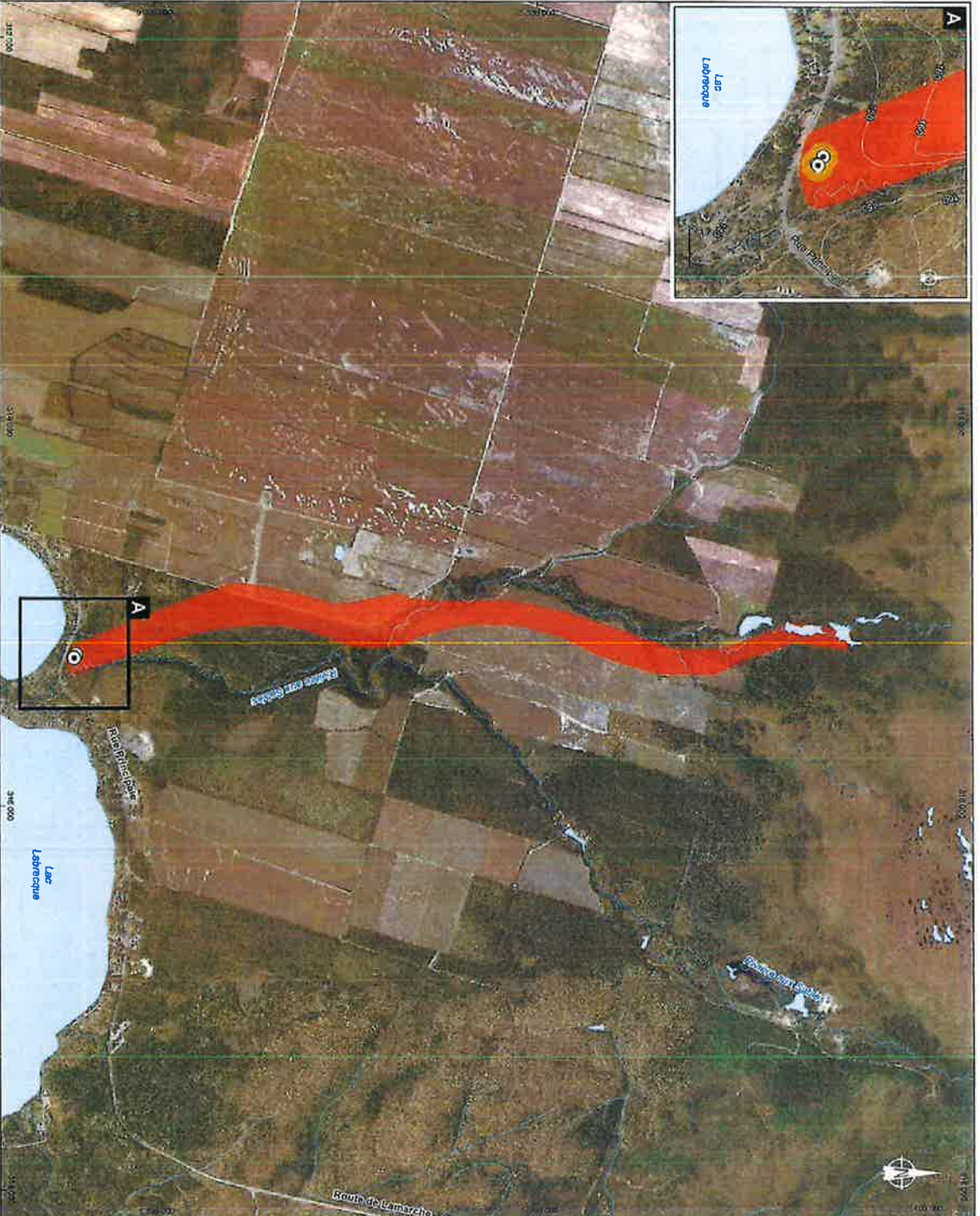


Janvier 2021



Document communiqué en vertu de l'accès à l'information
Document released pursuant to the Access to Information Act
2021-01-15, 14:11:11, 11:11:11, 11:11:11, 11:11:11

La précision des données et les mesures mentionnées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de certification formelles. Aucune analyse formelle n'a été effectuée par un ingénieur-géomètre.



○ Puits de pompage et puits d'appent

Hydrographie

— Cours d'eau

— Étendue d'eau

Niveaux de vulnérabilité

■ Elevé

■ Moyen

Détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des aires de vulnérabilité DRASTIC - Municipalité de Labrocouque (Québec)

Carte 19
Niveaux de vulnérabilité de l'eau souterraine
prescrits par le RPEP

Shéma
30/11/2017 (REV. 04/01/2018)
Fond de carte: ESRI/Mapbox imagery, 2018

0 200 400 m
UTM, zone 18, NAD83

Document: 0 - DRASTIC
Municipalité de Labrocouque
Version: 2017.11.15.01.02
20/11/17, 04/01/18, 20/11/2018

Janvier 2021



La protection des aires de protection des puits de pompage et des puits d'appent est un document de référence. Aucune autre copie distribuée par un autre organisme.